



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DU MARDI 3 JUIN 2014 A 19 H 30

Excusés : Philippe Gabaud, François Bérnard,

Absents : Olivier Bonnaz, Jacques Breton, Alain Fleuret

1. Approbation du compte rendu du 15 avril 2014

approbation à l'unanimité des membres du comité directeur

2. Retour d'expérience sur les voyages lointains et la formation suivie par les responsables d'activité

Raymond Bérnard présente l'idée d'une méthode d'organisation des voyages lointains. Pour Jacques Piétu, il s'agit de se poser la question de la définition d'un voyage lointain. d'après l'article de Pierre Faivre dans le dernier Montagnes Infos, il s'agit d'un forfait payé par le client, pour une prestation. Or, les responsables des voyages remboursent le trop perçu. René Delieutraz précise que cet article donne l'idée de présenter un budget lors de toutes les collectives.

Dominique Lavorel propose l'idée d'un fonds de réserve propre à l'activité. Jacques Piétu souligne l'idée des risques, le plus gros risque étant la perte ou le vol du liquide donné avant le voyage. Les responsables voyages lointains ont une carte bancaire. Les adhérents paient à l'avance. Jacques Breton fait ensuite les comptes d'une façon exemplaire. Raymond Bérnard évoque le problème de la répartition des frais pour un séjour de ski de randonnée. Jacques Piétu évoque un accident l'année dernière, où l'adhérent a eu recours à son assurance.

Le principe des arrhes est souvent mis en place.

Pour une collective, on partage les frais.

3. Avancement du projet sur les 140 ans du club

Chantal Abry présente l'avancement des travaux relatifs à la mise en place de l'après-midi festive au Paquier. Un dossier a été envoyé à la mairie pour présenter le projet et

les besoins. Laurent Hennebo prête le mur d'escalade ainsi que des slacklines. Il est nécessaire d'encadrer l'activité avec 6 initiateurs d'escalade.(6 cordes). L'arche de la FFCAM est mise en place. Une tente sera consacrée aux activités actuelles, une tente pour l'historique, la présentation du matériel ancien et une tente pour le parcours d'orientation en ville. Pour la journée du 14 juin, il existe une interférence avec la journée des cours d'escalade. L'arche de la FFCAM sera aussi installée.

Pour la banderolle historique, le devis présenté a été jugé trop élevé. Un nouveau démarchage a été effectué sur la base de panneaux en pvc, avec les fichiers fournis. La dépense s'élèverait à 70 euros le m² HT., soit un budget de 1200 euros ht, pour les panneaux de présentation de l'historique.

Approbation à l'unanimité pour cette dépense

4 . Renouvellement du comité directeur en novembre

Chantal Abry précise que les nouvelles candidatures doivent être présentées un mois avant l'assemblée générale soit le 28 octobre, par l'envoi d'une lettre de motivation au président. Raymond Bérnard indique qu'il souhaite qu'il y ait un renouvellement. Jacques piétu insiste sur la nécessité d'assurer la continuité, donc de ne pas forcément changer totalement. Certains membres en fin de mandat ont manifesté le souhait de se maintenir au sein du comité.

5. Parc à vélos

La ville d'Annecy a refusé de construire un parc à vélo. La copropriété a accepté que le parc soit monté sur la pelouse de la copropriété. Il est possible de demander une subvention à la ville d'Annecy. Il faut de la main d'oeuvre pour monter la grille, insérer les quatre supports.

6. questions diverses

Jean-Pierre Crestia s'interroge sur le courrier envoyé par la Mgen : une réponse a été faite à Madame Bergeret, présidente du club des retraités Mgen, concernant la possibilité d'appeler par téléphone les secours.

Les tentes : inventaire a été fait par Jean-Claude Perfetti et Janine Ducruet. Des piquets restent introuvables.

Il faut aussi trouver une solution pour l'emprunt des tentes, afin de pointer le matériel présent dans les sacs de tente. Il faut aussi mettre des lestes pour la tente. Une discussion s'engage sur la manière de '

Janine Ducruet évoque l'absence de licence lors d'une collective. Jacques Piétu précise qu'il est de la responsabilité de l'initiateur de vérifier l'adhésion.

A la demande de Janine Ducruet, Jacques Piétu répond qu'un initiateur voulant aller au camp d'été paye ses frais de transport jusqu'au lieu du camp.

Jacques Ferry demande s'il est possible d'inscrire une collective sur internet. Jacques Piétu précise qu'il peut mettre sa sortie sur le forum du site, mais après la mise en oeuvre du site, prévu au 15 juin, par François Béruard.

Chantal Abry présente le projet de lettre d'information, pour les événements et une communication ponctuelle.

Vous pouvez adresser vos suggestions et propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de **Bureau : mardi 2 septembre, à 19 h 00**

à l'adresse suivante : secretariatgeneral@cafannecy.fr

Prochaine réunion du comité directeur : mardi 9 septembre, 2014, à 19 h 30.

Chantal ABRY
Secrétaire générale

Jacques PIETU
Président